

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2018

Etaient présents : CARON Jacques, COPEAUX Bernard, CUROT Joël, DEHU Didier, DUPUIS Sophie, GEHAN Blanche, POTEAUX Christian, JULVE ROSELLO Frédérique, RENARD David.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Joël CUROT

## Début de séance du conseil municipal 19h30

### Modification du régime indemnitaire (Réf 18-012)

Le Conseil Municipal avait déjà validé en juin 2017 les nouvelles modalités d'attribution du RIFSEEP, régime indemnitaire de la fonction publique territoriale établissant des groupes en fonction du métier des agents et des plafonds d'attributions. Or, la catégorie des adjoints techniques vient d'être intégré à ce dispositif.

Il faut donc une nouvelle délibération afin de valider ces précisions.

Le Conseil Municipal approuve le RIFSEEP à l'unanimité.

### Hausse du tarif cantine (Réf 18-013)

A ce jour, le coût de la cantine scolaire est un véritable gouffre financier pour notre commune en précisant que nous ne bénéficions d'aucune aide, ni de l'état, ni des communes extérieures, dont les enfants mangent à la cantine tous les jours. 50% de Faverollais - 50% d'extérieurs.

Le bilan de ce service fait apparaître un déficit total de 12 618€ incluant 2000€ d'impayés et 2000€ de repas non facturés pour cause de maladie ou mauvaises conditions météorologiques.

En fonction de cette analyse et de ce bilan, pour équilibrer les comptes une augmentation de 2.10€ serait nécessaire. Nous sommes conscients que pour certaines familles cela deviendrait très compliqué. Nous avons alors décidé de n'appliquer qu'une hausse de seulement 0.50€ sur le prix du repas.

Cette augmentation sera prise en charge sur le budget communal pour Faverolles et Dampleux.

Mais elle restera toutefois à la charge des parents des enfants des communes extérieures au regroupement scolaire Dampleux / Faverolles. Libre à eux de solliciter l'aide de leur commune pour pallier à ce changement de tarif.

Le Conseil Municipal approuve ce changement à l'unanimité.

### Création et suppression de poste pour la cantine scolaire (Réf 18-014, 015, 016)

Le fonctionnement de la cantine scolaire doit être repensé. En effet, face à de trop grandes charges et à des difficultés de gestion du personnel, il convient de recentraliser les tâches sur un seul et même poste.

Ainsi, à la rentrée de septembre un seul et même poste sera dédié à la gestion de la cantine scolaire et à l'entretien des locaux pour une durée hebdomadaire de service de 20h00. Suivant la procédure administrative, il convient de supprimer les anciens postes et de recréer un nouveau poste avec la nouvelle répartition des heures.

De ce fait, les postes distincts dédiés à l'entretien des locaux pour une durée hebdomadaire de 8h30 et celui dédié à la cantine scolaire pour une durée de 10h00 sont supprimés au profit de la création d'un poste unique pour une durée hebdomadaire de 20h00.

Le Conseil Municipal approuve cette nouvelle organisation à l'unanimité.

## INFORMATIONS

- **Nouveau règlement intérieur de la cantine**

Fonction de l'analyse du fonctionnement et du coût pour la commune de Faverolles, un nouveau règlement intérieur est incontournable. La modification principale est la création d'une régie municipale permettant d'encaisser directement et de façon anticipée, les montants dus par les familles.

L'objectif est de réduire les non- paiements avec plus de réactivité qu'à ce jour et surtout que la commune ne règle plus les repas commandés et non utilisés qui partent systématiquement à la poubelle.

Les règlements se feront par avance pour le mois, en espèces ou chèques en attendant dans un futur proche le paiement en ligne et les repas doivent être décommandés en temps et en heure.

- **Investissement d'une nouvelle tondeuse HUSQVARNA**

Le petit tracteur « Vert Loisirs » acheté d'occasion il y a 2 ans, a rendu l'âme. Le coût de la réparation étant trop conséquent, l'achat d'une nouvelle tondeuse avec Mushing s'est imposé.

- **Bilan Brocante du 1 er mai**

Résultat mitigé présenté par David Renard. La météo capricieuse, la fréquentation au bar et la restauration n'ont pas apporté de bénéfices. Cependant le point positif de cette manifestation est d'avoir fait participer les Faverollais et de rester un évènement incontournable.

- **Bilan Fête des voisins du vendredi 25 Mai**

Environ 40 personnes ont répondu à l'appel comme les années précédentes et dans une excellente ambiance.

- **Journée de travaux de bien-être du samedi 26 Mai**

Cette année l'objectif était de préparer le week-end de la semaine suivante consacré à « La bataille de la Savière ». Beaucoup de Faverollais ont répondu présent. Un travail énorme a été réalisé sur une seule journée. Un grand merci aux volontaires pour le bien de la commune.

- **Point sur les 2 et 3 juin 2018**

De belles commémorations tant pour les 4 villages partenaires Ancienville-Louâtre- Noroy-Troesnes que pour la marche scénique du dimanche vers le monument aux loups. Une vraie belle ambiance sur le terrain durant ces 2 jours et **ceci aussi grâce aux bénévoles des villages participants et aux Faverollais**. Belle exposition réalisée par Roger Bourdais, avec la participation de Guy PLÉ et Pascal DHORDAIN de Noroy sans oublier les dessins et grandes cartes postales confectionnés par les élèves de l'école de Dampleux.

Les associations ont joué le jeu à fond et ont apprécié ces deux journées. Pour les repas autant du samedi soir que du dimanche midi une très grande réussite dans la qualité. Merci à tous ceux qui ont œuvré à ce succès culinaire (Cuisine et service). Le samedi soir un joli « Feux d'artifice » a conclu cette première journée. Juste à regretter que la buvette n'ait pas profitée d'un public venu uniquement pour cette occasion.

Le seul point négatif reste le peu de visiteurs sur les 2 journées mais la concurrence était rude.

Une mention particulière pour le travail avant ces 2 jours réalisé par Ludovic RUBE notre employé communal avec l'assistance de Bernard COPEAUX 1 er Adjoint.

Enfin pour conclure, Merci à la famille POTEL pour le prêt du terrain, du matériel ainsi que pour leur participation mais aussi, un clin d'œil au jeune Maxime (pas encore 16 ans) pour la **Totalité de son investissement** pour que cette fête reste dans la mémoire collective.

- **10 ET 11 Novembre 2018**

Un repas avec diffusion du film réalisé et monté par Arto PEHLIVANIAN de Faverolles se déroulera le samedi 10 Novembre à la salle des Fêtes pour remercier les bénévoles.

Le 11 novembre nous nous retrouverons pour fêter le centenaire de la signature de l'armistice mettant fin à 4 années d'une guerre atroce faisant près de 20 millions de morts (9.7 millions de soldats et 10 millions de civils) et laissant derrière elle 21 Millions de blessés dont un grand nombre ne s'en remettront jamais autant physiquement que psychologiquement.

- **Fête patronale les 14-15-16 Juillet**

Gros soucis cette année avec un 14 juillet qui va être riche en évènements dans toute la région avec ses commémorations et feux d'artifice. Aussi, le comité des fêtes de Faverolles, qui souffre cruellement de manque de bénévoles pense ne rien prévoir pour cette soirée.

Par contre le comité prévoit un excellent repas le dimanche midi sachant que la finale de la coupe du monde se déroulera à 17h00. Un aménagement avec grand écran sera mis en place afin de fêter tous ensemble le nouveau champion du monde (et pourquoi pas la France !!!).

Une pensée à nos nouveaux forains qui vont souffrir de ce manque d'attractivité pour 2018.

- **Point sur le cimetière**

Nous allons attaquer la dernière phase avec les reprises de sépultures en faisant un appel d'offre à 3 sociétés.

- **Ecole de demain**

Le dossier continue à avancer avec une fouille archéologique du terrain qui vient de se terminer.

Sous réserve : Il ne devrait pas y avoir de raisons particulières pour ne pas donner un avis favorable au permis de construire. Autre point, le lancement du concours européen d'architectes fin juin.

Différents RDV avec les politiques ou instances administratives sont en cours et ceci afin de trouver les financements indispensables pour cette création.

- **AS Faverolles (Foot)**

Une réunion doit rapidement se mettre en place pour remettre en conformité minimale les vestiaires.

- **Travaux de rafraîchissement de la mairie**

Un devis est en cours pour repeindre les locaux de la mairie et restaurer le parquet de la salle du conseil et du secrétariat.

- **Site internet**

A mettre en place rapidement ainsi que les alertes citoyennes.

- **Dossier sécurisation du village et hameaux**

En attente d'un RDV avec le service voirie départementale (ex DDT).

- **Travaux rue St Antoine**

Formation d'un affaissement de la chaussée (angle rue des cahots) et celui d'une canalisation écrasée face à l'atelier municipal. En attente du devis de la DDT.

- **Local matériel communal**

Un besoin urgent se fait sentir pour stocker ce matériel. Bernard Copeaux propose d'investir dans 2 conteneurs maritimes reconditionnés afin de créer un local sécurisé. Une étude en cours pour cette proposition.

- **Faverolles les 19 et 20 mai 2019**

Faverolles sur cher (Département 41) organise un rassemblement des 11 Faverolles de France. Nous y sommes tous conviés élus et Faverollais. Pour ceux qui souhaitent découvrir une autre région et se faire plaisir, merci de nous le faire savoir (Dossier et programme en mairie). Réponse rapide pour le gîte.

- **Centre Aéré Croc'Vacances 2018**

Ouvert du 09 au 27 juillet avec un mini camp qui aura lieu sur le terrain de foot de Faverolles du 16 au 20/07

- **Réunion Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) & Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**

Une réunion de conseil spécifique sur ce sujet est prévue le **lundi 3 Septembre 2018 à 19 h00** (lieu à préciser) pour présenter ces 2 dossiers importants pour l'avenir de nos villages.

**Réunion ouverte à tous les Faverollais et résidents de la commune et hameaux.**

- **Changement d'adresse mail**

Suite au changement d'opérateur internet, la boîte mail actuelle de la Mairie ne sera plus active d'ici la fin Août. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir noter la nouvelle adresse mail et de nous y faire parvenir dès à présent vos éventuels messages :

**Mairiedefaverolles02@gmail.com**

- **Fermeture de la Mairie**

La Mairie sera fermée du 02 juillet au 20 juillet inclus . Les permanences ne seront pas assurées. En cas d'urgence vous pouvez contacter :

Christian POTEAUX (Maire) : **06.76.89.56.69**

Bernard COPEAUX (1er adjoint) : **06.16.54.47.83**

Frédérique JULVÉ (2ème adjoint) : **06.83.36.12.62**

Fin de séance du conseil municipal 21h15

Le Maire,  
Christian POTEAUX

